



**Aurélien Taché**  
*Député du Val-d'Oise*  
Assemblée nationale,  
126, rue de l'Université,  
75007, Paris

**Jean Castex**  
*Premier ministre*  
Hôtel de Matignon,  
57 Rue de Varenne,  
75007, Paris

**OBJET : Classement des salles de sport et clubs de fitness en commerces dits « essentiels » et réouverture immédiate de ces structures.**

Paris, le 06 avril 2021

Monsieur le Premier ministre,

Nous tenons à vous alerter sur la situation des salles de sport qui, après une courte période de réouverture estivale, demeurent, depuis le mois d'octobre, désespérément closes.

**Les clubs de fitness ont pourtant fait tout leur possible et s'étaient adaptés**, en mettant en place, en accord avec les directives gouvernementales, des mesures de distanciation physique, du gel hydroalcoolique à disposition, des sens de circulation, des douches et des casiers fermés au public ou encore la fermeture d'une machine sur deux pour assurer la sécurité de leurs adhérents.

**Le fitness est une activité individuelle et il existe des aujourd'hui des masques certifiés AFNOR, spécialement dédiés à la pratique sportive**, présentés il y a peu par la Ministre de la Jeunesse et des Sports, Roxana Maracineanu, en personne. Selon Santé Publique France, **la très grande majorité des clusters liés au sport sont survenus dans le milieu des pratiques dits « de contact »**, au premier rang desquelles on peut citer le football, le rugby, le basket et le handball. **En salle de sport, les risques de contamination sont minimes**. Une étude menée par le groupe *Fitness Park* et son comité scientifique, le prouve : **seuls 0.6% de cas de contamination ont eu lieu en salle de fitness**.

Aussi, **cette fermeture prolongée a des conséquences économiques gravissimes**. C'est tout un secteur qui est en péril. En novembre dernier, 500 salles avaient déjà mis la clef sous la porte et la chiffre d'affaires du secteur encaissait une chute de 47%. Sachant que **les salles de fitness emploient près de 60.000 personnes en France, dont la plupart (85%) ont moins de 30 ans**, les prévisions des professionnels, qui estiment qu'un tiers des salles ne rouvriront pas, laissent présager le pire. **Même des aides prolongées du gouvernement ne suffiront jamais** à compenser les pertes accumulées, les loyers très lourds et les milliers d'adhérents qui résilient leurs abonnements. Plus la fermeture est longue et plus les Français perdent l'habitude et l'envie de faire du sport.

Finalement, il est temps de **changer de perspective sur les salles de fitness**. Le sport est trop souvent renvoyé à quelque chose d'accessoire alors que c'est un élément déterminant de la vie des 7 millions de Français qui fréquentent régulièrement les clubs. **Les salles de sport sont des lieux de santé. Elles sont nécessaires pour aller mieux à travers cette crise, aussi bien physiquement que psychologiquement.** Près de 60% des de nos concitoyens déclarent ne plus pratiquer d'activité sportive depuis le premier confinement, 36% estiment qu'ils ont pris du poids. En plus de l'obésité, le sport lutte également contre les risques cardiovasculaires, les maladies chroniques, le diabète, l'arthrose, l'ostéoporose, l'anxiété, renforce les défenses immunitaires, etc. Sachant que le manque d'activité et la surcharge pondérale sont des facteurs aggravants de la Covid-19, **il est urgent de remettre l'exercice physique au cœur de nos politiques de lutte contre l'épidémie.** Alors que le moral des Français est en berne, il est essentiel de permettre à chacun de se défouler et d'évacuer le stress accumulé dans des lieux adaptés et sécurisés tels que les salles de sports.

***Aussi, Monsieur le Premier ministre, nous vous demandons de bien vouloir reconsidérer d'urgence le statut des salles et clubs de sport et de bien vouloir procéder à leur reclassement en structures dites « essentielles » afin de permettre sans délai leur réouverture.***

En espérant que ce courrier saura retenir toute votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre très haute considération.

**Aurélien Taché, député du Val-d'Oise**



**Jean-Félix Acquaviva, député de Haute-Corse**

**Delphine Bagarry, députée des Alpes-de-Haute-Provence**

**Aude Bono-Vandorme, députée de l'Aisne**

**Guy Bricout, député du Nord**

**Moetai Brotherson, député de Polynésie Française**

**Annie Chapelier, députée du Gard**

**Jean-Paul Dufrègne, député de l'Allier**

**Laurent Garcia, député de Meurthe-et-Moselle**

**Hubert Julien-Lafèrrière, député du Rhône**

**Sébastien Jumel, député de Seine-Maritime**

**Sébastien Nadot, député de Haute-Garonne**

**Valérie Petit, députée du Nord**

**Richard Ramos, député du Loiret**

**Hélène Zannier, députée de Moselle**

**Michel Zumkeller, député du Territoire de Belfort**

**Jean-Michel Arnaud, sénateur des Hautes-Alpes**

**Serge Babary, sénateur d'Indre-et-Loire**

**Bruno Belin, sénateur de la Vienne**

**Gilbert Bouchet, sénateur de la Drôme**

**Marie-Arlette Carlotti, sénatrice des Bouches-du-Rhône**

**Marc-Philippe Daubresse, sénateur du Nord**

**Jean-Pierre Decool, sénateur du Nord**

**Nathalie Delattre, sénatrice de la Gironde**

**Nathalie Goulet, sénatrice de l'Orne**

**Jean Hingray, sénateur des Vosges**

**Alain Joyandet, sénateur de la Haute-Saône**

**Vanina Paoli-Gagin, sénatrice de l'Aube**

**Stéphane Sautarel, sénateur du Cantal**

**Michel Savin, sénateur de l'Isère**

**Anne Ventalon, sénatrice de l'Ardèche**

**Dany Wattebled, sénateur du Nord**